



OBSERVATOIRE DE LA POLITIQUE
ET LA SÉCURITÉ DE L'ARCTIQUE



OAPA

Observatoire des administrations
publiques autochtones



La COVID-19 dans l'est de l'Arctique nord américain : évolution de la pandémie et stratégies d'atténuation

Par Jean-François Savard, Ph.D.
Mathieu Landriault, Ph.D.
Emmanuel Saël
Anna Soer
Stany Nzobonimpa

22 juin 2021

Secrétariat aux
relations canadiennes

Québec  
 



OAPA

Observatoire des administrations
publiques autochtones

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
LA COVID-19 AU GROENLAND.....	1
SOURCE : PEQQISSUTSIMUT NAALAKKERSUISOQARFIK	4
NUNAVIK.....	4
NUNAVUT.....	8
TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR.....	11
PANDEMIE DE LA COVID-19 : REPONSES SANITAIRES, ECONOMIQUES ET POLITIQUES AU GROENLAND, NUNAVIK, NUNAVUT, ET EN TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR	15
CONCLUSION.....	17



OAPA

Observatoire des administrations
publiques autochtones

La COVID-19 dans l'est de l'Arctique nord-américain : évolution de la pandémie et stratégies d'atténuation

Introduction

Le réchauffement climatique a des conséquences significatives dans la région arctique, le plus important étant une ouverture progressive de la région à d'activités humaines croissantes. La gouvernance de la région arctique elle aussi est en constante évolution : la coopération entre les autorités politiques de cette région est un édifice en construction. L'objectif de ce projet de recherche est d'évaluer dans quelle mesure il est possible d'établir et de renforcer la coopération sur des enjeux transfrontaliers dans une sous-région l'est de l'Arctique nord-américain (qui comprend le Nunavut, Labrador, Groenland et le Nunavik [Nord du Québec]). Cette sous-région partage un ensemble d'enjeux et d'intérêts communs, notamment l'exploitation de ressources naturelles, la transmission de savoirs traditionnels et de pratiques culturelles, l'éloignement face aux centres de décision, le développement durable et les besoins criants en infrastructure. Toutefois, malgré ces intérêts convergents, la coopération reste somme toute limitée.

Cela étant dit, le contexte actuel nous oblige à tenir compte de l'ampleur de la pandémie de COVID-19 et des stratégies adoptées par ces territoires pour lutter contre le virus dans notre évaluation de leur capacité à établir des coopérations transfrontalières. Ces communautés ont été tout au long de la pandémie dans une situation de grande vulnérabilité, étant donné le peu de ressources hospitalières de pointe se trouvant sur leurs territoires. Ce contexte pandémique nous oblige également à nous interroger sur les stratégies de relance économique et sociale mise en place dans ces territoires pour penser l'après-COVID-19. Ces stratégies nous permettront d'entrevoir comment la relance est imaginée pour les années à venir, ce qui aura à coup sûr sur des enjeux qui comportent une dimension transfrontalière.

La COVID-19 au Groenland

La COVID-19 a pour la première fois été détectée au Groenland le 16 mars 2020 dans la capitale Nuuk. Le gouvernement groenlandais, de concert avec le gouvernement danois, a pris des mesures avant ce cas pour limiter ou stopper la propagation du virus. La fermeture de la frontière danoise et de la frontière groenlandaises fut ainsi décrétée le 14 mars 2020. Cette mesure recueillait un appui élevé dans la population du Groenland, qui dans certains cas, ont formulé très tôt cette demande ou ont appelé le Gouvernement du Groenland à mettre en place des mesures encore plus fortes (Grydehøj, Kelman et Su, 2020).

Il faut souligner que le Danemark avait déjà rapporté plus de 800 cas confirmés pendant la semaine du 9 mars, ce qui laissait présager d'une diffusion vers le territoire groenlandais, étant donné la connexion étroite et les nombreux déplacements entre les deux territoires.



OAPA

Observatoire des administrations
publiques autochtones

Mesures de confinement

Le Gouvernement du Groenland a adopté des mesures restrictives pour restreindre les rassemblements et fermer un certain nombre de services publics. La capitale, Nuuk, fut en confinement et coupé des 73 autres communautés de l'île à partir du 18 mars, tout en imposant une interdiction de rassemblements de plus de 10 personnes (Daniels et Menezes, 20 mars 2020). Les écoles et commerces non essentiels furent aussi fermés.

Le premier cas confirmé de COVID-19, le 16 mars 2020, fut suivi de 9 autres, à la suite d'efforts de traçage pour contenir la propagation. Ces mesures produisirent des résultats tangibles : 11 cas seulement furent confirmés entre le 16 mars et le 25 mai, tous dans la capitale Nuuk. Cette approche s'inscrivait dans une volonté de supprimer la propagation du virus plutôt que de la gérer ou de l'amoindrir. La réponse rapide fut initiée dans le cadre d'un système de santé aux ressources limitées. En effet, seulement 4 lits de soins intensifs sont disponibles à Nuuk. La situation aurait rapidement pu dégénérer et le système aurait été incapable de répondre à la demande, si la situation n'avait pas été maîtrisée aussi rapidement. En effet, le seul centre hospitalier pouvant offrir des services plus poussés se trouve dans la capitale Nuuk, cela signifie que des malades provenant de communautés isolées sur l'île auraient dû se faire transporter par hélicoptère ou en avion vers Nuuk pour y recevoir des traitements. Étant donné qu'aucune des 74 communautés de l'île n'a de routes directes, une telle situation aurait eu des impacts néfastes sur les ressources en transport des autorités groenlandaises et danoises. En cas de saturation des ressources à Nuuk, l'autre option était de transférer des patients au Danemark pour y subir des traitements, une option coûteuse, mais aussi périlleuse pour les patients eux-mêmes. Ce scénario aurait probablement exigé l'implication des forces armées danoises, afin d'assurer un pont aérien entre le Groenland et le Danemark.

Dans ce contexte, des mesures de prévention ont été mises en place, afin de freiner le virus aux frontières groenlandaises. À la fin de la première vague, la question de la réouverture des frontières s'est posée. Misant sur le rétablissement graduel des vols arrivant au Groenland à partir du 15 juin, le gouvernement de l'île a imposé une obligation de montrer un test négatif effectué 5 jours avant l'arrivée du voyageur au Groenland. Tous les voyageurs devaient par la suite se confiner et refaire un test cinq jours après leur arrivée afin de pouvoir se déplacer librement sur le sol groenlandais (Quinn, 6 juillet 2020). Cette exigence fut réduite à 3 jours lors du rétablissement des vols étrangers le 3 mai 2021, autant pour les personnes vaccinées que non-vaccinées. Pour les visiteurs vaccinés, le second test, une fois au Groenland, pouvait par contre se faire la journée après l'arrivée tandis que les personnes non vaccinées devaient attendre cinq jours après leur arrivée avant de sortir de quarantaine (Visit Greenland, 25 mai 2021).

Par la suite, le Groenland n'a connu qu'une deuxième petite vague de 11 cas de la fin décembre 2020 à la mi-janvier 2021. En réponse à cette deuxième vague, toutes les entrées vers le Groenland furent à nouveau suspendues du 1er janvier 2021 au 2 mai 2021. Dans l'ensemble, les mesures de contrôle de la mobilité ont réussi à fortement limiter la propagation de la COVID-19. La réouverture en mai 2021 a ajouté 9 cas confirmés, mais la propagation fut rapidement contrôlée, ces cas provenant majoritairement de sites miniers éloignés qui ne sont pas en contacts directs avec des centres plus urbains.



OAPA

Observatoire des administrations
publiques autochtones

Mesures adoptées pour la reprise des activités

Ces mesures de confinement, surtout avec l'interdiction ou la limitation des vols vers le Groenland, ont eu des conséquences économiques notables. Les soutiens économiques se sont concentrés sur certains secteurs durement touchés par les restrictions. Les mesures de relance ont favorisé l'industrie touristique, durement touchée par les mesures de confinement et de fermeture des frontières. Les industries minières et de pêches n'ont subi que très peu d'impacts en raison de ces décisions. Les travailleurs de ces deux secteurs économiques passent déjà passablement de temps sur des sites isolés de tout contact avec d'autres habitants (sites miniers éloignés ou hautes mers), limitant les contacts et de ce fait la transmission du virus. Le développement de certains projets miniers a été retardé et le Gouvernement du Groenland a mis en place certaines mesures ciblées pour réduire les coûts d'exploitation, d'exploration et de permis de ces compagnies (Mineral Resources Authority, 2021).

La pandémie a également eu des effets sur le secteur des pêches d'une façon indirecte, puisqu'une demande mondiale moins importante que prévu jumelée à une baisse des prix a affecté négativement ce secteur. Il faut noter toutefois que cette fluctuation de prix n'est pas exceptionnelle pour ce secteur et s'est située dans une variation normale de prix (The Economic Council of Greenland, 2020).

Les secteurs des transports (aériens surtout) et des pêches ont nécessité des interventions significatives. Initialement, plus de 8 millions (US \$) furent débloqués pour fournir une aide d'urgence au secteur des services, incluant tourisme, hôtels et restaurants. Des rabais furent ainsi offerts aux Groenlandais se déplaçant au sein du Groenland, afin de stimuler le tourisme intérieur (Quinn, 29 juillet 2020). Une mesure similaire fut mise en œuvre pour appuyer les guides touristiques. Le secteur touristique de la partie sud du Groenland fut ainsi grandement appuyé, le sauvant d'un effondrement presque certain (The Economic Council of Greenland, 2020).

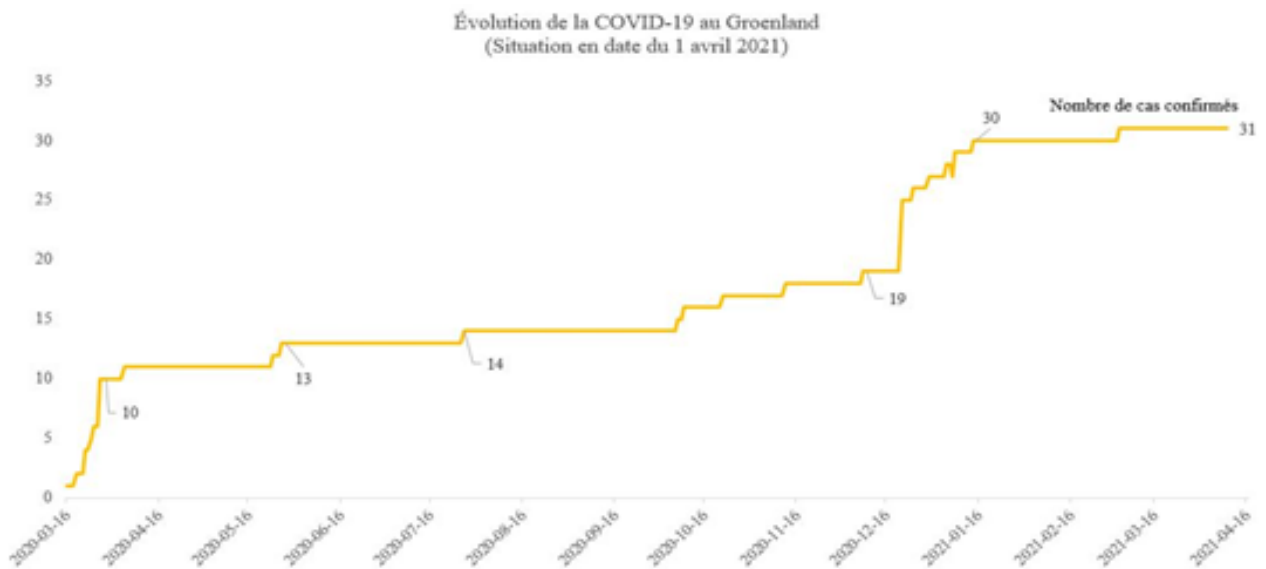
Des programmes d'aide aux entreprises ont aussi été adoptés autant par le Gouvernement du Groenland que par l'État danois, ce dernier ayant davantage de capacités financières. Ces initiatives ont servi à éponger les pertes de certaines entreprises, à offrir des prêts à taux avantageux à des petites et moyennes entreprises ainsi qu'un report de taxes pour des entreprises de secteurs durement touchés. Près de 16 millions (US \$) ont été dépensés lors des premiers mois de la pandémie pour venir en aide aux secteurs des pêches, de la construction et du transport (Nuna Law, 29 mars 2020). Ces mesures ainsi qu'une baisse des revenus et une hausse des dépenses pour répondre à la crise sanitaire ont précarisé les finances groenlandaises, le tout combiné à une croissance économique anémique pour 2020 et incertaine pour 2021 (The Economic Council of Greenland, 2020; 21-26).



Ampleur de la contamination

La contamination au Groenland fut somme toute limitée. La première vague a compté 11 cas positifs, tous dans la capitale Nuuk. Une hausse limitée a été observée en janvier 2021, augmentant le nombre de cas totaux à 31 à la mi-avril 2021.

Aucune hospitalisation ni aucune mort de la COVID-19 n'a été enregistrée au Groenland.



Source : Peqqissutsimut Naalakkersuisoqarfik

Nunavik

Dans cette section, nous présentons les mesures mises en place par le Nunavik pour répondre à la pandémie de COVID-19. À cet égard, nous structurons notre étude de ce cas, comme nous l'avons fait pour le cas précédent. Nous allons donc nous attarder sur les mesures de confinement, puis aux mesures de reprise des activités et enfin l'ampleur de la crise.

Mesures de confinement

Le premier cas d'infection à la COVID-19 au Nunavik a été confirmé le 29 mars 2020, soit 32 jours après le premier confirmé au Québec.

Pour répondre à la première vague de COVID-19, le Nunavik a adopté plusieurs mesures. D'abord sur le plan sanitaire, dès le début de la pandémie, soit le 16 mars 2020, la Direction régionale de la santé publique a recommandé de repousser tout rassemblement non essentiel qui impliquerait des déplacements de personnes entre différents villages et depuis le Sud. Également, les visites aux patients dans les centres de santé et dans les résidences pour aînés ont été immédiatement suspendues (Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik, 15 mars 2020). Entre le 19 et le 24 mars, des restrictions sur les vols ont



OAPA

Observatoire des administrations
publiques autochtones

été adoptées et seuls les déplacements essentiels ont été autorisés. Le 29 mars, le gouvernement a pris la décision d'instaurer un couvre-feu entre 21 h et 6 h (Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik, 29 mars 2020). À la suite d'un cas positif de COVID-19 dans la région le 28 mars 2020, le gouvernement régional du Nunavik a décidé de fermer tous les lieux publics et d'annuler tout rassemblement, y compris les messes, les funérailles, les noces et les baptêmes. Le 3 avril, un confinement a été imposé aux 14 communautés du Nunavik, ce qui signifiait une suspension des vols en provenance du Sud, mais aussi entre communautés du Nunavik (Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik, 2 avril 2020). Seulement le personnel essentiel ou les personnes ayant des rendez-vous médicaux pouvaient se déplacer. Elles étaient appelées par contre à s'isoler à la maison à leur retour pendant 14 jours.

Sur le plan éducatif, le 13 mars 2020, le gouvernement du Québec a décrété la fermeture des centres de la petite enfance (CPE) du Nunavik pour une période de deux semaines à titre de mesure préventive pour limiter la propagation du coronavirus (COVID-19). Malgré le fait que le risque demeurait faible au Nunavik, l'Administration régionale a quand même procédé à la fermeture de toutes les écoles et de tous les CPE (Administration régionale Kativik, 13 mars 2020).

Sur le plan économique, pour soutenir les personnes qui peuvent éprouver des difficultés financières dans le contexte de la pandémie de COVID-19, l'Administration régionale a offert à partir du 7 avril 2020 un programme de bons alimentaires d'urgence pour les aider à nourrir leur famille. Une aide temporaire pour faciliter l'accès des aînés à de la nourriture achetée en magasin a été également offerte à partir du 8 avril 2020. Toujours sur le plan économique pour soutenir les organismes communautaires qui gèrent des initiatives locales d'aide alimentaire pendant la crise de la COVID-19, un fonds de 500 000 \$ a été constitué le 23 avril 2020 (Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik, 23 avril 2020). Les Centres communautaires (arénas, centres de loisirs et gymnases) ont rouvert leurs portes à partir du 8 juillet 2020. Les vols ont aussi pu reprendre à partir du 31 août 2020, avec des protocoles sanitaires renforcés incluant port du masque et désinfection des mains, mais sans requérir une preuve de test négatif afin de pouvoir s'enregistrer (Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik, 24 août 2020). Cette reprise des vols était encadrée par un processus chapeauté par la Régie régionale de la santé du Nunavik. Certaines personnes (travailleurs en établissements de soins de longue durée, prisonniers, cas confirmés de COVID-19 ou suspectés) devaient effectuer une période d'isolement supervisée. Pour embarquer à bord d'un vol à destination du Nunavik, tout passager devait montrer un plan pour s'isoler 14 jours une fois arrivés à destination, une preuve de test négatif effectué entre 2 et 4 jours avant le décollage et ne pas ressentir de symptômes liés à la COVID-19 (Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik, 7 juin 2021).

En raison de la recrudescence de la pandémie dans les autres régions du Canada, le 8 janvier 2021, l'accès aux territoires du Nunavik a été interdit aux visiteurs, et ce jusqu'au 8 février 2021. Par la suite, certaines personnes possédant une propriété, ainsi que des travailleurs essentiels ou des personnes ayant besoin de soins médicaux ou ayant des raisons familiales ont pu se déplacer au Nunavik (Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik, 1er février 2021).



OAPA

Observatoire des administrations
publiques autochtones

Mesures adoptées pour la reprise des activités

À partir du 13 mai 2020, pour faciliter la reprise des activités, dans le domaine sanitaire un allègement au couvre-feu a été apporté. Ainsi, le couvre-feu a été décrété désormais à partir de 23 h le soir à 4 h le matin (Administration régionale Kativik, 13 mai 2020). Le 26 mai 2020, les mesures ont été progressivement assouplies et les services ont rouvert graduellement. Les lieux de travail, les garderies et les activités économiques, tout comme les déplacements intercommunautaires, ont repris doucement (Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik, 26 mai 2020). Par ailleurs, des rassemblements à l'extérieur de 25 personnes et moins et les déplacements entre communautés ont été autorisés.

Pour le volet éducatif, progressivement à partir du mois de juin 2020 le gouvernement a pris un ensemble de mesures pour favoriser la réouverture des garderies et la limitation de la propagation de la COVID-19. Ainsi, plusieurs décisions et recommandations de sécurité ont été présentées aux parents. Plusieurs recommandations ont été formulées pour une meilleure gestion des camps de jour et de camps culturels pour les jeunes (Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik, 16 juin 2020).

En ce qui concerne le volet économique, les habitants du Nunavik, tout comme les autres Canadiens, ont pu bénéficier de multiples programmes d'aide économique mis en place par le gouvernement fédéral. La Prestation canadienne d'urgence (PCU) était disponible pour les travailleurs ayant perdu leur emploi ou dont le revenu a été considérablement réduit, donnant droit à une aide directe de 2000 \$. C'est près de 2,02 millions de demandes qui furent acceptées pour le Québec, ce qui représente près de 28 % des Québécois de 15 à 64 ans. Le coût total de ce programme fut de 74 milliards de dollars canadiens (Gouvernement du Canada, 16 février 2021).

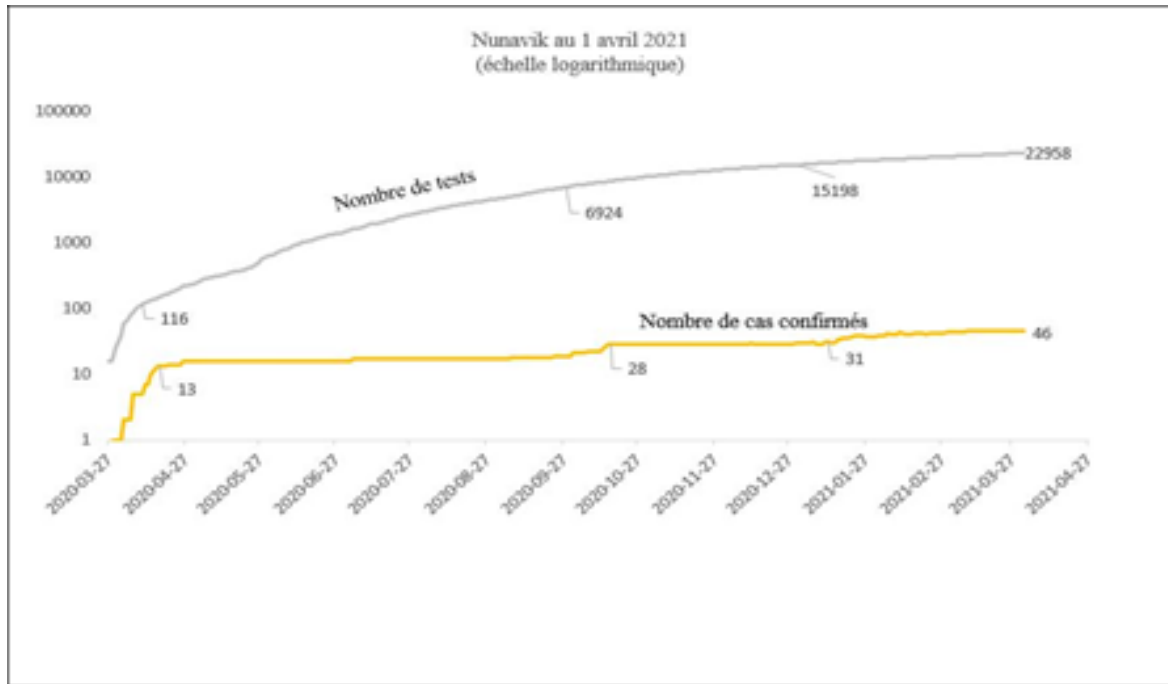
La Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) a constitué le deuxième programme d'aide important du gouvernement fédéral. Celle-ci avait pour but d'aider les entreprises touchées par la pandémie en couvrant une partie du salaire des employés. En tout, c'est près de 659 170 demandes totalisant 15,2 milliards de dollars qui furent acceptées pour la province de Québec uniquement (Gouvernement du Canada, 7 mars 2021). Plus spécifiquement pour le Nunavik, les communautés de la région ont eu accès au Fonds de soutien aux communautés autochtones en avril 2020. Plus de 11,5 millions de dollars ont été mobilisés pour aider les 14 communautés du Nunavik à appuyer les aînés et personnes vulnérables des communautés, la sécurité alimentaire, le système éducatif et la santé mentale notamment. Les sommes ont été allouées à la société Makivik afin d'être redistribuées dans les communautés (Société Makivik, 28 avril 2020). Le gouvernement fédéral a aussi annoncé un financement de 75 millions de dollars pour appuyer les transporteurs aériens qui couvrent le Nunavik, surtout dans leurs activités de transport de nourriture et de biens de première nécessité (Société Makivik, 10 août 2020).

Des mesures ont été prises le 29 juillet pour faciliter la reprise des activités dans le secteur minier. Ces mesures portent, entre autres, sur le suivi à faire dans le cas où les travailleurs présentent des tests positifs, sont asymptomatiques ou symptomatiques. À compter du 1er septembre 2020, la décision a été prise pour que les résidents du Nunavik travaillant à la mine Raglan puissent retourner progressivement au travail (Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik, 29 juillet 2020). Les travailleurs à l'autre grand projet minier de la région, Nunavik Nickel, ont pu recommencer à travailler le 29 septembre 2020; la compagnie a mis en place des installations pour tester les employés afin de limiter la propagation du virus (Vullierme, 2021).



Ampleur de la contamination

En date du 1^{er} avril 2021, la région avait enregistré un total de 46 cas confirmés. Alors que le taux cumulatif d'infection pour 100 000 était de 3642,9 pour l'ensemble du Québec (2599 pour 100 000 au Canada), il s'élevait à 320,9 pour la région du Nunavik.



Source : INSPQ

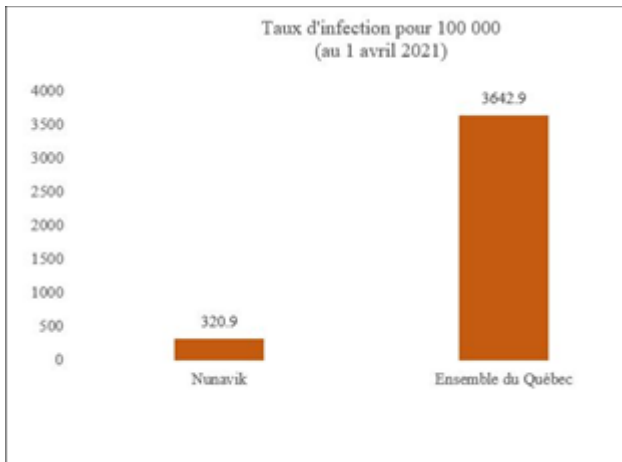
Selon les données officielles, aucun décès n'avait été enregistré dans la région (Institut National de Santé publique du Québec, 2021) en date du 1^{er} avril 2021. Il importe, néanmoins, de noter que des rapports médiatiques ont fait état de deux résidents de la région qui auraient succombé au virus alors qu'elles étaient hospitalisées dans le sud de la province (Le Devoir, 2021).

En date du 1^{er} avril 2021, 22 958 tests de dépistage avaient été effectués dans la région du Nunavik et aucun cas n'était réputé actif à la même date.



OAPA

Observatoire des administrations
publiques autochtones



Source : INSPQ

Nunavut

Dans cette section document, nous présentons les mesures mises en place par le Nunavut pour faire face à la pandémie de la COVID-19.

Mesures de confinement

Le Nunavut a enregistré son premier cas de COVID-19 en date du 6 novembre 2020, c'est-à-dire 284 jours après que les autorités canadiennes aient confirmé la présence du virus au pays.

Pour faire face à la première vague de la pandémie, le Nunavut a adopté plusieurs mesures. D'abord sur le plan éducatif, le 16 mars 2020, le territoire a fermé temporairement les services de garde et les écoles pour une période de trois semaines (Gouvernement du Nunavut, 16 mars 2020). Sur le plan sanitaire, le gouvernement a recommandé d'éviter les voyages internationaux et de limiter les voyages non essentiels au Canada. Également, tous les bars ont été fermés, les restaurants ont été autorisés à servir des plats à emporter et les taxis autorisés à prendre un client par course (Gouvernement du Nunavut, 18 mars 2020). Par ailleurs, depuis le début de la pandémie les mesures d'urgence sanitaire ont été régulièrement reconduites toutes les deux semaines en général.

Des centres pour isoler les résidents du Nunavut qui se déplacent vers le Sud canadien ont aussi été mis en place. Ainsi, le Gouvernement du Nunavut a mobilisé 4 hôtels (un à Winnipeg, Montréal, Yellowknife et Edmonton) à partir du 25 mars 2020 et les Nunavois qui retournaient au Nunavut devaient rester 14 jours en isolement au centre avant de pouvoir revenir au Nunavut. Il n'y avait pas par contre de nécessité de se faire tester avant de revenir au Nunavut. Chaque personne isolée devait rencontrer une infirmière avant le départ afin d'évaluer si elles ressentaient des symptômes associés à la COVID-19. En tout, près 10800 séjours ont été effectués en un an, contribuant à limiter la propagation du virus dans le territoire (McKay, 25 mars 2021).



OAPA

Observatoire des administrations
publiques autochtones

Sur le plan économique (administratif), le ministère du Développement économique et des Transports a pris la décision le 20 mars 2020 d'annuler temporairement les examens de conduite, de traiter par voie électronique les demandes urgentes de permis de conduire et d'immatriculation automobile et de suspendre temporairement les services courants d'émission des permis de conduire et d'immatriculation des véhicules automobiles. Le 27 mars 2020, le gouvernement a offert un appui immédiat aux entreprises nunavoises par le biais du Programme de soutien aux petites entreprises. Le 2 avril 2020, la Société canadienne d'hypothèques et de logement et le Nunavut ont pris la résolution d'offrir un répit financier sur le loyer commercial des petites entreprises affectées par la COVID-19. Le 20 avril 2020, le ministère des Services communautaires et gouvernementaux a fourni un financement additionnel aux municipalités pour couvrir les dépenses découlant de la COVID-19 afin d'assurer des services imprévus en réponse à la pandémie. Le 22 avril 2020, ce même ministère décida de collaborer avec la Société de développement du Nunavut et de fournir un investissement pour la confection de masques non médicaux destinés au public (Gouvernement du Nunavut, 2020).

Encore une fois, l'appui du gouvernement fédéral a été significatif pour réagir à la crise. En tout, 10010 travailleurs du Nunavut se sont prévalus de la PCU, ce qui représente 44 % de la population de 15 à 64 ans du territoire (Gouvernement du Canada, 16 février 2021). Pour ce qui est de la SSUC, 550 entreprises ont reçu près de 16 millions en aides afin d'affronter les conséquences de la pandémie (Gouvernement du Canada, 7 mars 2021). En plus, le Fonds de soutien aux entreprises du Nord a accordé 2,5 millions de dollars à des entreprises du Nunavut en septembre 2020 (Gouvernement du Canada, 18 septembre 2020). Une somme de 19 millions de dollars fut aussi mobilisée par le gouvernement fédéral en novembre 2020 pour appuyer le Gouvernement du Nunavut et ses partenaires afin d'appuyer la sécurité alimentaire, le système éducatif, la connectivité internet et les services sanitaires de base (Gouvernement du Canada, 25 novembre 2020).

Mesures adoptées pour la reprise des activités

Sur le plan économique en vue de permettre la reprise des activités, le gouvernement du Nunavut (GN) a lancé le 1^{er} juin 2020 un nouveau programme visant à soutenir financièrement les travailleuses et travailleurs essentiels des secteurs-clés (Gouvernement du Nunavut, 1^{er} juin 2020). Le 20 juillet 2020, un plan de rétablissement et de résilience à l'intention des industries touristiques et culturelles a été mis en place afin de mettre de l'avant les produits, services et expériences accessibles aux Nunavummiuts. Pour soutenir financièrement les entreprises, plus de 2,5 millions de dollars en fonds d'aide et de relance ont été versés le 18 septembre 2020 à 46 entreprises du Nunavut (Gouvernement du Nunavut, 2020).

Pour le volet éducatif afin de soutenir l'apprentissage à distance, le ministère de l'Éducation a déployé le 4 décembre 2020 des iPads avec accès à l'internet pour les élèves et le personnel enseignant des 11e et 12e années. Tous ces iPads ont été équipés d'une clé internet pour permettre l'apprentissage en ligne. Face à une recrudescence de la pandémie, au début de l'année 2021, le gouvernement a pris cependant la décision de fermer les écoles et de faire l'enseignement à distance. Trois semaines environ après cette mesure, les écoles ont pu rouvrir (Gouvernement du Nunavut, 4 décembre 2020).

Sur le plan sanitaire malgré la reprise des activités, les écoles en 2020 sont restées fermées jusqu'au mois de septembre et les garderies ont rouvert leurs portes graduellement. Par ailleurs, seuls les résidents du Nunavut et les travailleurs essentiels étaient autorisés à entrer sur le territoire. En ce qui a trait aux rassemblements, certains assouplissements ont été accordés à partir du 10 août 2020 comme la possibilité pour 50 personnes de se réunir à l'extérieur et 10 personnes à l'intérieur. Également, la limite de rassemblement des espaces comme les lieux de

culte et les bars a été fixée à 50 % de leur capacité. En janvier 2021, les mesures sanitaires ont été assouplies, dont la levée des restrictions de voyage. Cependant, les voyages non essentiels ont été toujours non recommandés (Gouvernement du Nunavut, 11 janvier 2021).

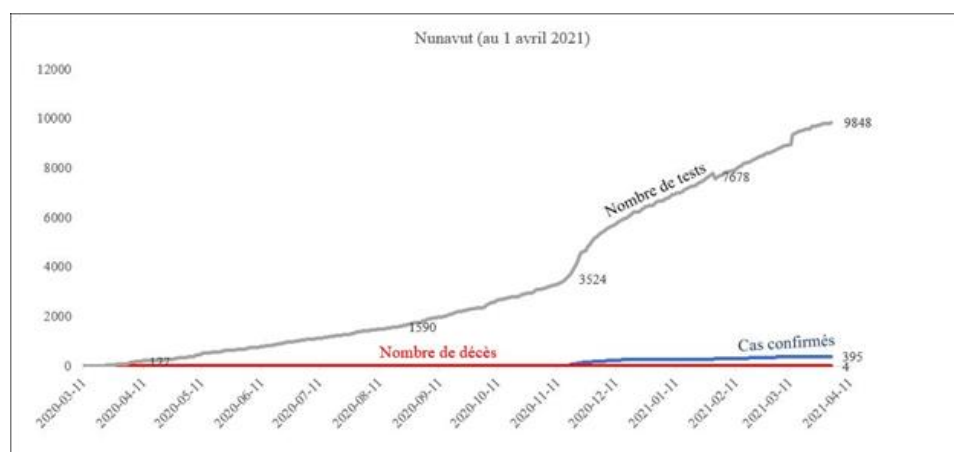
Ampleur de la contamination

En date du 1^{er} avril 2021, le territoire avait enregistré 395 cas de COVID sur un total de 9864 tests effectués (Santé Canada, 2021), ce qui en faisait le territoire le plus touché en ce qui a trait au nombre total de cas confirmés (74 cas au Yukon et 42 cas aux Territoires du Nord-Ouest à la même date).

Quatre personnes avaient succombé au virus en date du 1^{er} avril 2021 selon les données officielles, ce qui représente un taux de décès de 10/100 000. Ce taux était moins élevé par rapport au taux national qui s'élevait à 61/100 000 à la même date (1^{er} avril 2021).

Le territoire reportait un taux d'infection de 1004/100000 habitants au début du mois d'avril 2021, moins de la moitié du taux d'infection canadien (2599/100000 habitants) à la même période. Par ailleurs, le nombre total de tests effectués (9864 au 1^{er} avril 2021) montrait un taux de tests moins élevé par rapport au reste de la population canadienne pris dans son ensemble.

Il importe de souligner que sur quatre communautés du territoire dont les statistiques font état de publication officielle (Arviat, Whale Cove, Rankin Inlet et Sanikiluaq), la communauté d'Arviat était la plus touchée, affichant plus de 85 % de tous les cas confirmés du territoire au 1er avril 2021 (Gouvernement du Nunavut, 2021).



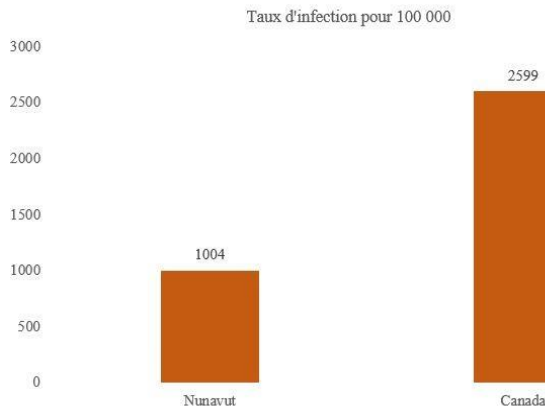
Source : Santé Canada

Le territoire reportait un taux d'infection de 1004/100000 habitants au début du mois d'avril 2021, moins de la moitié du taux d'infection canadien (2599/100000 habitants) à la même période. Par ailleurs, le nombre total de tests effectués (9864 au 1^{er} avril 2021) montrait un taux de tests moins élevé par rapport au reste de la population canadienne pris dans son ensemble.



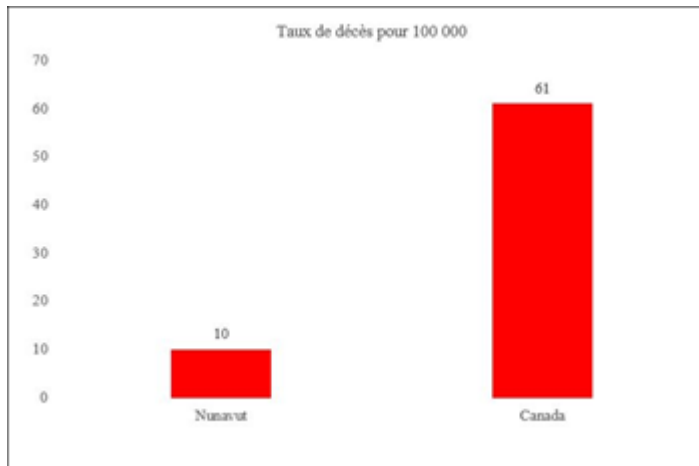
OAPA

Observatoire des administrations
publiques autochtones



Source : INSPQ

Il importe de souligner que sur quatre communautés du territoire dont les statistiques font état de publication officielle (Arviat, Whale Cove, Rankin Inlet et Sanikiluaq), la communauté d'Arviat était la plus touchée, affichant plus de 85 % de tous les cas confirmés du territoire au 1er avril 2021 (Gouvernement du Nunavut, 2021).



Source : Santé Canada

Terre-Neuve-et-Labrador

Dans cette section, nous présentons les mesures mises en place à Terre-Neuve-et-Labrador pour faire face à la pandémie de COVID-19.

Mesures de confinement

Terre-Neuve-et-Labrador a confirmé son premier cas d'infection à la COVID-19 en date du 19 mars 2020, moins de deux mois après la confirmation par les autorités de santé publique de premiers cas positifs au pays.



OAPA

Observatoire des administrations
publiques autochtones

Dès le début de la pandémie soit le 12 mars 2020, sur le plan sanitaire, les autorités de Terre-Neuve-et-Labrador ont recommandé que toutes personnes qui ont voyagé à l'extérieur de la province au cours des 14 derniers jours de ne pas se rendre dans les hôpitaux, les foyers de soins de longue durée ou les foyers de soins personnels (Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, 12 mars 2020). Un jour après, la décision a été prise de fermer les piscines exploitées et les centres de formation. Le 18 avril 2020, le gouvernement décréta une période de confinement de 14 jours (Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, 18 avril 2020).

Sur le plan éducatif, le 2 avril 2020, le gouvernement décida d'annuler tous les examens publics pour l'année scolaire (Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, 2 avril 2020).

Sur le plan économique, le gouvernement demanda aux particuliers et aux entreprises qui reçoivent des paiements du gouvernement provincial de passer aux paiements électroniques pour soutenir les personnes qui peuvent éprouver des difficultés financières dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Toujours sur le plan économique, le ministère des Pêches et des Ressources terrestres repousse la date d'expiration de la validation annuelle de tous les permis d'aquaculture actuels à Terre-Neuve-et-Labrador du 31 mars 2020 au 31 mai 2020. Également, le 7 avril 2020, un certain nombre de dates limites de dépôt des déclarations de revenus ont été modifiées et des remises d'intérêts et de pénalités étaient disponibles pour aider les entreprises à faire face aux circonstances résultant de la pandémie de COVID-19 (Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, 7 avril 2020).

En tout, 121270 demandes de PCU ont été accordées, ce qui représente 27 % de la population en âge de travailler (15-64 ans). Pour ce qui est de la SSUC, 31370 demandes ont été approuvées totalisant 606 millions de dollars.

Face à une remontée de la pandémie, au mois de décembre 2020 notamment, le gouvernement adopta plusieurs mesures de contrôle et de restrictions en ce qui a trait aux vols en exigeant par exemple aux voyageurs de se faire tester systématiquement et d'observer une quarantaine pendant un certain nombre de jours. Ainsi, tout voyageur devait s'isoler 14 jours après l'arrivée et se faire tester vers la fin de cette quarantaine avant de pouvoir se déplacer sur le territoire (Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, 7 juin 2021).

Mesures adoptées pour la reprise des activités

Le 1^{er} mai 2020, le gouvernement provincial a présenté un plan pour la levée progressive des restrictions actuellement en place pour la pandémie de COVID-19. En vertu de ce plan, pour ce qui a trait au volet éducatif, les services de garde d'enfants réglementés qui comprennent les centres de garde d'enfants réglementés et les foyers de garde d'enfants en milieu familial ont rouvert le 11 mai. Le 25 mai 2020, le gouvernement décida de rouvrir les écoles pour les enseignants. Toujours sur le plan éducatif, pour mieux soutenir les étudiants dans le contexte de la pandémie, le 29 mai le gouvernement décida d'apporter des améliorations au Programme provincial de prêts aux étudiants pour l'année scolaire 2020-21. Le 26 août 2020, le gouvernement annonça une augmentation des postes d'administrateurs scolaires et de conseillers en orientation pour améliorer la qualité des services éducatifs fournis. Le 3 septembre 2020, un Plan de retour en classe fut transmis aux parents (Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, mai 2020).

À partir du 11 mai 2020, le gouvernement a entamé la première phase de son plan de déconfinement. Ainsi, les entreprises les moins à risques et certaines garderies ont pu rouvrir leurs portes. Les cabinets d'avocats, les firmes comptables et les services de jardinage considérés comme des entreprises à faibles risques ont



OAPA

Observatoire des administrations
publiques autochtones

pu aussi recommencer leurs activités le 11 mai. Dans le cadre de la reprise des activités, sur le plan sanitaire, le gouvernement accepta les visites familiales en personne lorsque cela est dans l'intérêt des enfants et des jeunes pris en charge. À partir du 8 juin 2020, le gouvernement décida d'assouplir des restrictions en matière de santé publique. Ainsi, des activités et des entreprises ont été autorisées à reprendre comme les funérailles et les mariages de 20 personnes maximum, les rassemblements extérieurs d'un maximum de 20 personnes, certains sports d'équipe d'un maximum de 20 personnes, les commerces de détail, les restaurants et les établissements de services personnels (avec des restrictions), etc.

Sur le plan économique pour soutenir les entreprises ayant subi les effets de la pandémie, le gouvernement prit plusieurs mesures parmi lesquelles on peut citer le report des paiements de prêts dans le cadre du Fonds d'investissement pour les entreprises de l'Innovation, qui a été porté à six mois. Le 14 mai 2020, des mesures ont été prises en vue d'aider les consommateurs d'électricité à faire face aux répercussions de la COVID-19. Pour soutenir les étudiants financièrement, le gouvernement mit en place un financement de 300 000 \$ pour le lancement du nouveau programme Students Supporting Communities. Ce programme annoncé le 15 mai 2020 permit une subvention de 3 500 \$ à des organismes pour leur permettre d'embaucher des étudiants afin d'aider les personnes âgées et d'autres groupes vulnérables confrontés à l'isolement social pendant la pandémie (Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, 15 mai 2020). Afin d'aider les entreprises, le gouvernement annonça le 22 mai 2020 le report ou la dispense d'un certain nombre de frais, ainsi que des mesures visant à réduire le fardeau réglementaire. Ainsi, plus de 6 millions de dollars de frais ont été reportés, ce qui allégera ainsi certaines des pressions opérationnelles auxquelles ont été confrontées les entreprises. Pour appuyer les exploitants admissibles du secteur du tourisme et de l'hôtellerie touchés par la pandémie de COVID-19, le gouvernement provincial a annoncé le 25 mai 2020 un programme de soutien de 25 millions de dollars pour l'industrie. Durant le mois de juin 2020, des mesures ont été annoncées afin d'appuyer des projets de jardins communautaires et des entreprises dans le secteur minier. Par ailleurs, le 14 octobre 2020, le gouvernement annonça environ 12 millions de dollars destinés aux petites et moyennes entreprises (PME) de Terre-Neuve-et-Labrador pour les aider à poursuivre leurs activités et à garder leurs employés et employées. Il faut préciser que plusieurs mesures économiques de cette nature ont été adoptées par le gouvernement au début 2021. Par exemple, le gouvernement provincial a dépensé 30 millions de dollars pour appuyer de petites et moyennes entreprises qui subissaient les contrecoups des restrictions (Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, 15 décembre 2020).

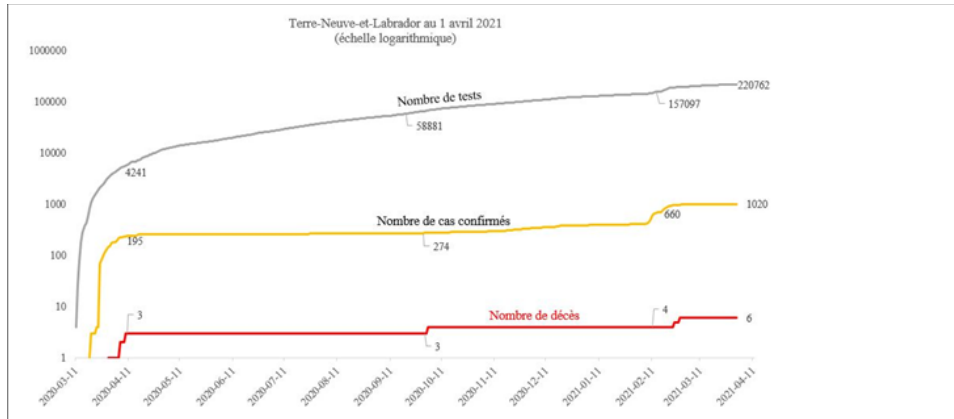
Ampleur de la pandémie

Des 220 762 tests effectués, la province avait enregistré, en date du 1^{er} avril 2021, 1020 cas confirmés d'infection à la COVID-19, ce qui en faisait la 3^e province la plus touchée de la région de l'Atlantique canadien (1719 en Nouvelle-Écosse, 1623 au Nouveau-Brunswick et 160 à l'Île-du-Prince-Édouard).

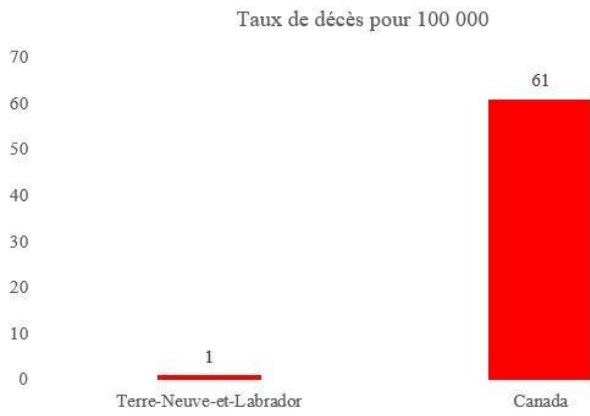


OAPA

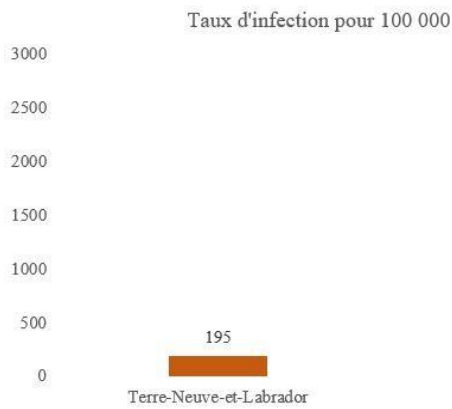
Observatoire des administrations
publiques autochtones



Source : Santé Canada



Source : Santé Canada



Source : Santé Canada



*Pandémie de la COVID-19 : réponses sanitaires, économiques et politiques
au Groenland, Nunavik, Nunavut, et en Terre-Neuve-et-Labrador*

La pandémie de la COVID-19, déclarée en mars-avril dans le Nord canadien et au Groenland, survient dans des communautés où les capacités sanitaires, les conditions de vie et le contexte sociopolitique posent des défis importants. Les quatre juridictions mises en évidence dans cette analyse, le Nunavik, le Nunavut, Terre-Neuve-et-Labrador, et le Groenland, ont dû toutes relever ces défis de façon parfois différente et parfois similaire. Prenons d'abord, la faible capacité hospitalière et l'éloignement des communautés. Le Groenland ne dispose que de 4 lits en soins intensifs dans la capitale Nuuk, tandis que le Nunavut ne possède que 12 respirateurs pour l'ensemble de son territoire, avec seulement une vingtaine de lits au total à Rankin Inlet et Iqaluit. De plus, l'éloignement des communautés rend complexe l'accès aux soins d'urgence, d'autant plus qu'une saturation des places en soins intensifs signifie que des patients sont envoyés dans des hôpitaux au sud (Ontario, Manitoba, Alberta) pour avoir accès à ces soins. Même son de cloche au Nunavik qui, bien qu'il n'ait connu aucun mort sur son territoire, déplore deux morts d'habitants transportés dans des centres hospitaliers en dehors de son territoire. Notons par ailleurs qu'à l'image de ce que nous avons pu observer dans le Nord canadien, la solution de dernier recours au Groenland aurait consisté à envoyer des patients au Danemark pour accéder à des soins si les services de soins intensifs à Nuuk avaient atteint le point de saturation.

Ensuite, il faut noter que la région qui nous préoccupe est aussi caractérisée par des dynamiques politiques et économiques particulières. Le Groenland et les territoires canadiens étudiés jouissent d'une autonomie politique importante. Malgré tout, la pandémie a fait ressortir une grande dépendance économique de ses territoires nordiques face à leurs capitales fédérales (ou centrales pour le Groenland) ou provinciales situées plus au Sud. Dans ce contexte, le Groenland est un cas particulier, car sa gestion de la pandémie s'inscrit dans un contexte politique où le territoire tente de s'arroger davantage de pouvoirs face au gouvernement central. Les partis politiques principaux étant résolument indépendantistes, pouvoir et savoir gérer la pandémie a donc testé l'autonomie de l'autorité groenlandaise.

Par ailleurs, les mesures prises par les quatre juridictions présentent plusieurs similitudes quant au soutien économique qui fut adopté pour les petites et moyennes entreprises et les mesures de confinement de la population. En effet, le Nunavik, Nunavut, Groenland, et Terre-Neuve-et-Labrador ont tous mis en place des stratégies de soutien économiques sous forme de prêts avantageux aux entreprises et aux particuliers, d'allongement des dates limites de déclaration des revenus, ou encore sous forme de bons alimentaires pour les populations vulnérables au Nunavik. Il faut noter par contre que ces quatre juridictions ont dû s'appuyer sur des programmes de soutien des autorités centrales afin de répondre aux besoins socio-économiques les plus criants. La Prestation canadienne d'urgence (PCU) par exemple a joué un rôle central pour garder l'économie à flot dans les trois juridictions canadiennes étudiées dans ce rapport. Ainsi, les aides à des secteurs économiques ciblés n'ont pu se faire, au Canada comme au Groenland, sans un appui financier bonifié de la part du gouvernement fédéral canadien et de l'État danois. Ainsi, cette dynamique n'a pas permis d'atténuer les liens de dépendance économique nord-sud qui existaient avant le début de la pandémie. L'accentuation des déficits publics n'est pas non plus de bons augures pour changer la nature de ces relations de dépendance dans un avenir rapproché.



OAPA

Observatoire des administrations
publiques autochtones

En ce qui a trait aux mesures sanitaires, il faut premièrement souligner que l'élaboration et l'application de mesures sanitaires ont été laissées aux autorités locales, ce qui constitue un signe d'indépendance locale. Les mesures de confinement ont varié d'une juridiction à une autre, allant d'une fermeture totale des frontières au Groenland dès mars 2020, à des conseils de report des voyages non essentiels à Terre-Neuve-et-Labrador et au Nunavut. Le Nunavik, quant à lui, a interdit l'accès à son territoire depuis le 8 janvier 2021 aux visiteurs. Le Nunavik et le Groenland exigent des tests de dépistage avant (et après pour le Groenland) l'arrivée et une période de quarantaine avant de pouvoir se déplacer sur le territoire. Le Nunavut et Terre-Neuve-et-Labrador pour leur part misent sur une période de quarantaine plutôt qu'un processus systématique de test. Au regard de la propagation du virus dans ces quatre territoires, force est d'admettre que le fait de tester semble avoir joué un rôle prépondérant pour contenir le virus. Par exemple, le Groenland a compté 77 cas par 100000 habitants tandis que le Nunavut a déclaré 1707 cas par 100000 habitants pour des niveaux de population et une géographie comparable. La stratégie d'isolement du Nunavut est demeurée en vigueur pendant près de neuf mois, mais s'est avérée insatisfaisante si on se fie aux éclosions qui ont suivi.

Les rassemblements intérieurs dans les lieux publics ont été interdits dans les quatre juridictions avec des réouvertures depuis le début d'année, de même pour les écoles et les services de garde. L'enseignement s'est redirigé vers un enseignement en ligne au Nunavut par exemple grâce à un plan de financement d'accès à l'internet et à l'électronique pour les écoliers, où la couverture wifi dans les foyers reste un obstacle majeur dû aux coûts d'opérateurs. Les faibles taux de propagation observés pendant de longues périodes ont quand même permis de garder les écoles ouvertes pendant plus longtemps qu'ailleurs au Canada. Ainsi, il existe un potentiel intéressant pour partager les leçons apprises, pour dégager de meilleures pratiques et pour échanger sur les politiques sanitaires qui furent efficaces pendant cette pandémie. L'autonomie donnée aux autorités locales et régionales constitue un puissant incitatif pour coopérer et discuter sur ce type d'enjeu, surtout étant donné les similitudes que partagent ces communautés.

Enfin, il faut souligner que la dépendance économique des communautés nordiques en regard des politiques décidées au Sud n'a qu'été davantage accentuée par cette crise. Chaque juridiction devait avant tout compter sur les capitales au sud, surtout les gouvernements centraux (Ottawa et Copenhague donc). Nous devons ajouter les centres de décision provinciaux pour le Nunavik et le Labrador. Les juridictions nordiques canadiennes étudiées ont pu profiter d'un appui financier significatif d'un gouvernement central actif, prêt à investir massivement pour juguler les pires effets des restrictions et de la gestion de la pandémie. Le Groenland a choisi une stratégie plus ciblée, décidant de focaliser ses efforts dans des secteurs économiques spécifiques; une approche d'élimination de la COVID, telle que pratiquée en Nouvelle-Zélande par exemple, permettant d'éviter de longs confinements ou cycles de fermetures. Cette politique a pu être mise en œuvre qu'avec un appui économique important de l'État danois qui finance la moitié du budget annuel du gouvernement groenlandais, soit près de 500 millions d'euros (Paul, 2021). La gestion de la pandémie par le gouvernement groenlandais représente un succès manifeste et une preuve éclatante de la qualité de sa gouvernance. Dans un contexte de quête d'indépendance du territoire face au pouvoir central danois, les politiques mises en œuvre constituent un atout supplémentaire pour justifier la nécessité de l'indépendance.

Le contraste dans la prise de décisions se répercute aussi dans les stratégies de réouverture. Le Gouvernement du Canada a déjà annoncé en février 2021 que l'interdiction d'entrée pour des bateaux de croisière allait être reconduite une autre année, jusqu'en février 2022, condamnant la saison estivale 2022.



OAPA

Observatoire des administrations
publiques autochtones

Cette décision est intrigante lorsque l'on considère que le Nord canadien fut priorisé dans la campagne nationale de vaccination, ayant un taux d'adultes complètement vaccinés de loin supérieur à la moyenne nationale (nous reviendrons sur la vaccination dans un rapport subséquent). Par contre, au Groenland, de multiples plans sont étudiés pour permettre aux croisières de s'amarrer vers la fin de l'été 2021 [McGwin, 1er avril 2021]. Cette politique à géométrie variable pourrait répéter ce qui a été observé dans l'ouest de l'Arctique nord-américain où les croisières sont permises en Alaska, mais pas dans l'Arctique canadien.

Conclusion

Cette pandémie a montré encore une fois à quel point la région est toujours à construire. Les quatre juridictions étudiées ont géré la pandémie sans faire montre de coordination avec les autres territoires de l'est de l'Arctique nord-américain. Chaque juridiction était davantage concentrée à prendre des décisions de son côté tout en cherchant à se prémunir contre les pires effets de la pandémie. Ce survol des réponses pandémiques dans la région nous permet d'entrevoir cependant une capacité potentielle à discuter et coordonner les politiques sur des questions sur lesquelles ces communautés ont une autonomie locale relative. Une coopération fonctionnelle sur des enjeux sanitaires et sur des enjeux quant à la relance économique de certains secteurs économiques névralgiques [tourisme, ressources naturelles] représente une pierre d'assise intéressante pour développer une approche régionale cohérente. L'échange d'informations, de connaissances et de leçons apprises constituerait un vecteur de coopération. Ce rôle de générateur d'idées permet de faire croître les germes de la coopération régionale sans y aller de coups d'éclat susceptibles de miner l'accentuation d'une coopération régionale naissante. Il pourrait s'agir d'un des legs non négligeables laissés par la pandémie de COVID-19 dans la région.



OAPA

Observatoire des administrations
publiques autochtones

Références

Administration régionale Kativik. 13 mai 2020. Changements au couvre-feu au Nunavik. Disponible au : <https://www.krg.ca/fr-CA/current-news/1032>

Administration régionale Kativik. 13 mars 2020. Menace du coronavirus : le gouvernement du Québec ferme les CPE disponibles au : <https://www.krg.ca/fr-CA/publications/press-releases>

Daniels, Max et Dwayne Ryan Menezes. 20 mars 2020. Coronavirus Observatory: Tracking the pandemic in the Arctic and the Antarctic. The Polar Connection, disponible au : <https://polarconnection.org/coronavirus-and-the-polar-regions/>

Gouvernement du Canada. 18 septembre 2020. Plus de 2,5 millions de dollars en fonds d'aide et de relance sont versés à 46 entreprises du Nunavut. Disponible au : <https://www.canada.ca/fr/developpement-economique-nord/nouvelles/2020/09/plus-de-25-millions-de-dollars-en-fonds-daide-et-de-relance-sont-verses-a-46-entreprises-du-nunavut.html>

Gouvernement du Canada. 25 novembre 2020. Le gouvernement du Canada fournit une aide immédiate au gouvernement territorial, aux communautés et aux partenaires inuits au Nunavut pour faire face à la pandémie de COVID-19. disponible au : <https://www.canada.ca/fr/services-autochtones-canada/nouvelles/2020/11/le-gouvernement-du-canada-fournit-une-aide-immEDIATE-au-gouvernement-territorial-aux-communaut-es-et-aux-partenaires-inuits-au-nunavut-pour-faire-fa.html>

Gouvernement du Canada. 16 février 2021. Statistiques sur la Prestation canadienne d'urgence et le Programme d'assurance-emploi. Disponible au : <https://www.canada.ca/fr/services/prestations/ae/reclamations-rapport.html>

Gouvernement du Canada. 7 mars 2021. Demandes de la SSUC — données détaillées. Disponible au : <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/subvention/subvention-salariale-urgence/ssuc-statistiques/statistiques-detaillees.html>

Gouvernement du Nunavut. 11 janvier 2021. Assouplissement des restrictions à arviat et à whale cove. Disponible au : <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/news/assouplissement-des-restrictions-arviat-et-whale-cove>

Gouvernement du Nunavut. 4 décembre 2020. COVID-19 : Mise à jour du GDN — 4 décembre 2020. disponible au : <https://www.gov.nu.ca/fr/education/news/covid-19-mise-jour-des-services-du-ministere-de-leducation>

Gouvernement du Nunavut. 1^{er} juin 2020. Le GN et le GC offrent du soutien aux travailleuses et travailleurs essentiels. Disponible au : <https://www.gov.nu.ca/fr/developpement-economique-et-des-transports/news/covid-19-mise-jour-du-ministere-du-developpement>

Gouvernement du Nunavut. Mars 2020. COVID-19 Mise à jour du ministère du Développement économique et des transports. Disponible au : <https://www.gov.nu.ca/fr/developpement-economique-et-des-transports/news/covid-19-mise-jour-du-ministere-du-developpement>



OAPA

Observatoire des administrations
publiques autochtones

Gouvernement du Nunavut. 18 mars 2020. Le ministre de la Santé déclare l'état d'urgence sanitaire. Disponible au : <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/news/le-ministre-de-la-sante-declare-letat-durgence-sanitaire>

Gouvernement du Nunavut. 16 mars 2020. Fermeture temporaire de toutes les écoles et garderies du Nunavut comme mesure préventive contre le COVID-19. disponible au : <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/news/fermeture-temporaire-de-toutes-les-ecoles-et-garderies-du-nunavut-comme-mesure-preventive>

Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador. 7 juin 2021. For Travellers. Disponible au : <https://www.gov.nl.ca/covid-19/individuals-and-households/travel-advice-2/>

Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, 15 décembre 2020. Deadline Extended for the Small Business Assistance Program. Disponible au : <https://www.gov.nl.ca/releases/2020/fin/1215n10/>

Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, 15 mai 2020. Provincial Government Launches Students Supporting Communities Program. Disponible au : <https://www.gov.nl.ca/releases/2020/aesl/0515n04/>

Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, 1^{er} mai 2020. Minister Warr Provides Further Information on Re-opening of Regulated Childcare Services. Disponible au : <https://www.gov.nl.ca/releases/2020/eecd/0501n05/>

Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador. 18 avril 2020. Special Measures Order (Amendment No. 7). Disponible au : <https://www.gov.nl.ca/covid-19/files/Special-Measures-Order-Amendment-No.-7-April-24-2020.pdf>

Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador. 7 avril 2020. Public Advisory: Changes Made to Tax Return Filing Deadlines and Remission of Interest and Penalties. Disponible au : <https://www.gov.nl.ca/releases/2020/fin/0407n05/>

Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador. 2 avril 2020. Public Examinations Cancelled for the Current School Year Due to COVID-19 Impacts. Disponible au : <https://www.gov.nl.ca/releases/2020/exec/0402n02/>

Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador. 12 mars 2020. Public Advisory: Chief Medical Officer of Health Asks Recent Travellers to Restrict Visits to Hospitals, Long-Term Care Homes and Personal Care Homes. Disponible au : <https://www.gov.nl.ca/releases/2020/health/0312n02/>

Grydehøj, Adam, Ilan Kelman et Ping Su. 2020. Island Geographies of Separation and Cohesion: The Coronavirus (COVID-19) Pandemic and the Geopolitics of Kalaallit Nunaat (Greenland). *Journal of Economic and Human Geography*, volume 111, no.3 :288-301.

McGwin, Kevin. 1er avril 2021. Prepare for the worst, Greenland tourism industry warned. *Nunatsiaq News*, disponible au : <https://nunatsiaq.com/stories/article/prepare-for-the-worst-greenland-tourism-industry-warned/>

McKay, Jackie. 25 mars 2021. Internal emails show 100s of Nunavummiut struggled through isolation hubs. *CBC News*, disponible au : <https://www.cbc.ca/news/canada/north/nunavut-isolation-hubs-one-year-1.5961766>



OAPA

Observatoire des administrations
publiques autochtones

Mineral Resources Authority. 2020. Government of Greenland provides additional help to mineral licensees. disponible au : <https://govmin.gl/2020/05/government-of-greenland-provides-additional-help-to-mineral-licensees/>

Nuna Law. 29 mars 2020. COVID-19 (Corona) - Aid packages to companies and employees in Greenland. Disponible au : <https://www.nuna-law.com/2020/03/29/covid-19-corona-aid-packages-to-companies-and-employees-in-greenland/?lang=en>

Paul, Michael. 2021. Greenland's Project Independence. German Institute for International and Security Affairs, disponible au: <https://www.swp-berlin.org/10.18449/2021C10/>

Quinn, Eilis. 6 juillet 2020. Greenland extends COVID-19 entry requirements until July 20. Eyes on the Arctic, disponible au: <https://www.rcinet.ca/eye-on-the-arctic/2020/07/06/greenland-extends-covid-19-entry-requirements-until-july-20/>

Quinn, Eilis. 29 juillet 2020. Greenland adds new incentive to promote domestic tourism as international travel craters. Eyes on the Arctic, disponible au: <https://www.rcinet.ca/eye-on-the-arctic/2020/07/29/greenland-adds-new-incentive-to-promote-domestic-tourism-as-international-travel-craters/>

Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik. 7 juin 2021. Mesures de protection. Disponible au : <https://nrbhss.ca/fr/mesures-de-protection>

Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik. 1er février 2021. Nouvelles restrictions de voyage au Nunavik. Disponible au : <https://nrbhss.ca/fr/nouvelles-restrictions-de-voyage-au-nunavik>

Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik. 24 août 2020. La régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik autorise deux compagnies aériennes sœurs à reprendre les opérations des systèmes de réservation et d'enregistrement pour les vols arrivant au Nunavik. Disponible au : http://nrbhss.ca/sites/default/files/covid19/Recommendations_Mine_Workers_EN_2020-07-29.pdf

Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik. 29 juillet 2020. Public-Health Recommendations concerning Return of Nunavimmiut to Work at Nunavik Mining Sites. Disponible au : https://nrbhss.ca/sites/default/files/Flights_Entering_Nunavik_FR.pdf

Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik. 16 juin 2020. Recommandations de la Santé publique pour les services de camp de jour et de camp culturel pour les jeunes du Nunavik. Disponible au : http://nrbhss.ca/sites/default/files/covid19/Recommendations_for_day_camp_and_youth_cultural_camp_services_FR-1.pdf

Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik. 26 mai 2020. Réouverture graduelle de la région. Disponible au : https://nrbhss.ca/sites/default/files/C_Joint_PR_FR.pdf

Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik. 23 avril 2020. 500000 \$ de financement durant la pandémie : aide alimentaire et programme on the land. Disponible au : https://nrbhss.ca/sites/default/files/COVID-19_Food_Assistance_FR.pdf

Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik. 2 avril 2020. Mesure importante visant à limiter la propagation de COVID-19 au Nunavik. Disponible au : http://nrbhss.ca/sites/default/files/Joint_press_release_important_measure_FR.pdf



OAPA

Observatoire des administrations
publiques autochtones

Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik. 29 mars 2020. couvre-feu décrété pour l'ensemble du Nunavik. Disponible au : http://nrhss.ca/sites/default/files/COVID-19_NUNAVIK-WIDE_CURFEW_FR.pdf

Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik. 15 mars 2020. Suspension immédiate de toutes les visites aux patients dans les centres de santé. Disponible au : https://nrhss.ca/sites/default/files/COVID-19_Visites_Etablissements_FR.pdf

Société Makivik. 10 août 2020. Makivik Commends Federal Announcement of \$75-Million for Northern Air Transportation Support of an Essential Service. Disponible au : <https://www.makivik.org/makivik-commends-federal-announcement-of-75-million-for-northern-air-transportation-support-of-an-essential-service/>

Société Makivik. 28 avril 2020. Makivik Announces Distribution of Federal Government COVID-19 Funds to Nunavik Communities. disponible au : <https://www.makivik.org/makivik-announces-distribution-of-federal-government-covid-19-funds-to-nunavik-communities/>

The Economic Council of Greenland. 2020. Greenland's Economy—Automne 2020. disponible au : https://naalakkersuisut.gl/~media/Nanoq/Files/Attached%20Files/Finans/ENG/GOR_ny/G%C3%98R%20rapport%202020%20en.pdf

Visit Greenland. 25 mai 2021. Coronavirus - Current status in Greenland. disponible au : <https://visitgreenland.com/articles/corona-virus-status/>

Vullierme, Magali. 2021. Arctic mines facing COVID-19: Global Pandemic, specific strategies. Regards Géopolitiques, volume 7, no. 1. disponible au : <https://cqegehiulaval.com/2021/03/30/arctic-mines-facing-covid-19-global-pandemic-specific-strategies/>



OAPA

Observatoire des administrations
publiques autochtones

oapa@enap.ca
obsapa.org